



**Préfecture  
de Tarn-et-Garonne**

**Conseil Départemental  
de Tarn-et-Garonne**

AP n° 32-2018-01-26-005

**Arrêté conjoint portant approbation  
du Plan Départemental de l'Habitat de Tarn-et-Garonne (PDH82)  
2017-2022**

Le préfet de Tarn-et-Garonne,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Le président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

Vu la Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant Engagement National pour le Logement (ENL),  
et notamment son article 68,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L302-10 à L302-12,

Vu la Circulaire n°2007-32 du 02 mai 2007 relative à la mise en œuvre des Plans Départementaux de l'Habitat,

Vu l'arrêté conjoint Etat-CD82 du 24 septembre 2013 portant composition de la Section Départementale du Comité Régional de l'Habitat (SD-CRH), instance de concertation du PDH82,

Vu la réunion de la SD-CRH du 24 septembre 2013 lançant la procédure d'élaboration,

Vu la réunion de la SD-CRH du 16 octobre 2014 présentant la méthodologie de co-construction du PDH82,

Vu les ateliers thématiques des 20 mars, 1er, 07 et 15 avril 2015, et les ateliers locaux des 09, 10 et 12 novembre 2015, sur la phase de diagnostic,

Vu l'atelier local du 10 mai 2016 sur les orientations,

Vu la réunion de la SD-CRH du 05 juillet 2016 sur le diagnostic et les orientations,

Vu l'atelier local du 09 mars 2017 sur les orientations chiffrées,

Vu la réunion de la SD-CRH du 06 décembre 2017 sur les orientations chiffrées,

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture,

Sur proposition de M. le Président du Conseil Départemental,

## ARRÊTÉ

### Article 1er :

Le Plan Départemental de l'Habitat de Tarn-et-Garonne (PDH82) 2017-2022, dont une synthèse est annexée au présent arrêté, est approuvé.

### Article 2 :

Le Préfet de Tarn-et-Garonne et le Président du Conseil Départemental sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Tarn-et-Garonne et au recueil des actes administratifs du département.

Montauban, le **26 JAN. 2018**

Le Préfet de Tarn-et-Garonne,



**Pierre BESNARD**

Le Président du Conseil Départemental,



**Christian ASTRUC**